

Cours n° 04

Histoire des sciences de l'éducation

Plan

1/ Premières apparitions

2/ Naissance et reconnaissance

3/ Les apports de *Marion* et de *Durkheim*

1. Premières apparitions

L'expression « sciences de l'éducation » apparaît en 1812 dans un ouvrage de Marc-Antoine Julien de Paris (1775-1848) *l'esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*. Quelques années plus tard, une explication plus complète est apparue en 1816 dans son *Esquisse sur l'éducation comparée*. L'auteur a tenté de recueillir systématiquement, par des procédures d'enquête, des informations sur la situation de l'éducation dans différents pays (Plaisance & Vergnaud, 2001). En ce sens, son projet se démarque d'un usage courant et banal du mot « sciences », dès la fin du 18^{ème} siècle : il ne s'agit pas seulement de classer la pédagogie dans l'ensemble des connaissances humaines, mais de former « des collections de faits et d'observations rangées dans des tables analytiques, qui permettent de les rapprocher et de les comparer, pour en déduire des principes certains, des règles déterminées, afin que l'éducation devienne une science positive ».

Par ailleurs, Alexandre Bain est plus souvent cité dans les bilans rétrospectifs sur l'histoire des approches scientifiques de l'éducation. Son ouvrage publié en 1872, *Education as a Science*, puis traduit en français « *la Science de l'éducation* » en 1879. Il était question dans cette époque d'établir l'autonomie d'une science de l'éducation en tant que telle que d'appliquer le point de vue psychologique de l'éducation (Plaisance & Vergnaud, 2001). Pratiquement, c'est la même orientation que l'on retrouve chez un autre auteur « *Compayré* », qui se réfère à la nouvelle légitimité de la psychologie de l'enfant pour fonder une science de l'éducation. Il a développé des travaux sur l'histoire des doctrines de l'éducation et n'a pas contribué par ses propres recherches à établir le lien qu'il revendiquait entre la psychologie comme principe et la pédagogie comme conséquence.

Par ailleurs, un petit courant, plus ou moins clandestin et largement minoritaire, continue à tracer son chemin : plusieurs recherches se regroupent sous le titre général de « *pédagogie expérimentale* ». Il est nécessaire de porter des explications sur cette expression dont le véritable sens a donné lieu à de nombreuses confusions. Le mouvement de recherches, inauguré et développé par Alfred Binet au début du XX^e siècle, ne s'est pas totalement disparu. Dans tous les pays, qui ont connu tôt les sciences de l'éducation, il est possible de repérer soit des initiatives individuelles, soit des activités de petits centres de recherche qui, avec leurs petits moyens s'efforcent de développer des projets de recherche.

En Belgique, il faut signaler le centre de Morlanwelz (avec l'action efficace de F. *Hotyat*), à Bruxelles, *Jonckheere*. En Suisse, va dominer, à Genève, la personnalité de Robert Dottrens puis celle de Samuel Roller, directeur du laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, tous deux aux côtés de Jean Piaget. En France seront créés, le Centre de recherche de l'Institut pédagogique national, dirigé par Roger Gal, le laboratoire de psychopédagogie de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, créé et dirigé par Gaston Mialaret. Il faut aussi noter le travail de recherche scientifique très important fait par l'équipe des jeunes psychologues scolaires dirigée par René Zazzo (mise au point de tests de connaissances en particulier).

2. Naissance et reconnaissance

La naissance des sciences de l'éducation remonte jusqu'aux travaux de *Jules Ferry*, en 1883, lorsqu'il a créé un cours de science de l'éducation à la Sorbonne. Depuis cette date, plusieurs cours complémentaires ont été créés entre 1883 et 1914, ces cours représentent les premières étapes de la reconnaissance institutionnelle des sciences de l'éducation (Gautherin, 2002). Ensuite, plusieurs professeurs sont chargés, à différentes dates de l'enseignement de cette discipline, la plupart d'entre eux étant agrégés de philosophie et environ la moitié provenant de l'école normale supérieure.

La Sorbonne était un exemple significatif de ces évolutions, puis l'université de Bordeaux. La première chaire de "sciences de l'éducation" à la Sorbonne a été occupée, en 1887 par *Henri Marion*, professeur de philosophie, qui avait enseigné à l'école normale supérieure un cours de psychologie appliquée à l'éducation, qui est devenu par la suite une chaire de "sciences de l'éducation" et *Henri Marion* devient ainsi le premier professeur de science de l'éducation en France. Plusieurs chercheurs ont succédé à *Marion* à l'image de *Ferdinand Buisson* en 1896, *Émile Durkheim* en 1902. À la fin du 19^{ème} siècle, on parlait de la *science de l'éducation*. Ce n'est qu'après qu'on a appelé cette discipline les *sciences de l'éducation*. Elle est née dans un contexte politique à la fois général et scolaire, avec les lois sur l'instruction obligatoire et la diffusion de l'école publique (Gautherin, 2002). L'objectif du premier cours de science de l'éducation à la Sorbonne était d'abord ; d'assurer la préparation professionnelle des maîtres.

L'initiative de la Sorbonne n'est pas exceptionnelle, puisque dans les années 1887-1897, décisives pour la mise en place de ces nouveaux enseignements, les initiatives viennent d'abord du conseil scientifique de la Sorbonne, qui a exprimé son inquiétude par rapport à l'avenir de la discipline (Bourdoncle, & Demailly, 1998). Dans la même époque les cours des sciences de l'éducation sont le résultat d'agencement complexe où interviennent des initiatives politico-administratives, mais aussi des acteurs particuliers (les professeurs de philosophie), sur quoi se greffent des tentatives de mise en valeur de nouveaux savoirs comme la psychologie ou la sociologie. Avec la création, en 1966, d'une licence et d'une maîtrise en sciences de l'éducation, le fait marquant était bien évidemment le nom donné à cette discipline. La tradition française avait juste là retenu le mot au singulier : « la science de l'éducation ». (Gautherin, 2002). Mot que *Alexandre Bain* avait employé le premier en 1878 ; alors que *Durkheim*, occupant en 1902 une chaire de sciences de l'éducation ne reconnaissait dans cette science que la sociologie. (Cacounault & Oeuvarard, 1998).

3. Les apports de *Marion* et de *Durkheim*

En 1887, *Henri Marion* devient le premier professeur de science de l'éducation en France, il est connu aussi par son intérêt à la pédagogie, qui la considère comme une partie des sciences de l'éducation. La reconnaissance de la doctrine de l'éducation, selon *Marion* ne se limite plus aux écoles normales des instituteurs, mais s'étend à l'enseignement supérieur, particulièrement pour la formation des professeurs du secondaire. Pour comprendre la pédagogie, *Marion* reprend les sens des spécialistes de son époque : la pédagogie veut dire « la science de l'art de l'éducation », c'est-à-dire l'étude méthodique, la recherche rationnelle des fins qu'on doit proposer en élevant les enfants et les moyens les mieux appropriés à cette fin » (Bourdoncle, & Demailly, 1998).

Une conclusion vite s'impose ; il s'agit d'être attentif aux raisons théorique plus qu'aux procédés de la pédagogie. Dès lors, il faut recourir à l'analyse même si l'objet étudié (l'être humain) est compliqué. La science de l'éducation selon *Marion* est une science pratique- pas comme les mathématiques ou la physique- mais plutôt proche des sciences morales, du fait de son incertitude relative, qui repose elle-même sur la nature de son objet, à savoir « l'homme » (Barrère, & Sembel, 1998). Constituer une telle science ou, tout ou moins, un corps de doctrine relativement cohérent pour fournir un point d'appui à l'action requiert donc l'appel à des sources diverses : l'expérience personnelle, l'histoire des doctrines, des méthodes et des institutions scolaires, les données positives de la psychologie. Etant donné que *Marion* est souvent influencé par la psychologie, qui guide son analyse de l'éducation, il considère la pédagogie comme étant une science de l'éducation, qui sera développée comme une application, voir une déduction de la psychologie.

Par ailleurs, en 1902 une chaire de sociologie et science de l'éducation a été attribuée à *Émile Durkheim*, et nommé professeur à la Sorbonne. Il développe une vision tout à fait contraire à la vision de *Marion* ; la pédagogie n'est pas la science de l'éducation, mais plutôt une théorie pratique de l'éducation (Bernstein, 1975). Défenseur d'une approche sociologique des faits éducatifs, Durkheim définit l'éducation en double sens : un sens large inclut tout un ensemble d'influences que l'être humain est susceptible de recevoir. Un sens restreint est celui auquel adhère *Durkheim* : c'est « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale ».

Durkheim s'efforce de distinguer les définitions normatives (au sens large de l'éducation) et les définitions positives (au sens restreint de l'éducation). Les premières reposent sur les valeurs, par contre les secondes sur des faits attestés. Dans le premier cas, l'éducation est conçue en termes d'éducation idéale et parfaite (Kant). Dans le second, elle est définie en termes de pratiques et d'institutions : « ensemble de pratiques, de manières de faire, de coutumes qui constituent des faits et qui ont la même réalité que les autres faits sociaux ». Il faut retenir ce sens pour dire que l'éducation est caractéristique d'une société donnée à une certaine époque de son développement, de plus, elle s'impose aux acteurs. Le critère du fait social comme possédant une force de contrainte sur les individus s'applique donc aux faits éducatifs.